



BULLETIN MUNICIPAL DE CHARNOZ-SUR-AIN ▶ 2017 ▶ N°22



- ▶ Le mot du maire
- ▶ Temps forts 2017
- ▶ Vie municipale

La parole à...

- ▶ La rivière d'Ain
- ▶ Le Cross de la Rose

- ▶ Vie associative
- ▶ Agenda 2018
- ▶ Infos pratiques



CHARNOZ
SUR AIN

Ensemble, matérialisons
vos projets



Route de Charnoz
01800 **MEXIMIEUX**
Tél. : 04 74 46 09 99
Fax : 04 74 46 09 98

Parce que votre projet est unique,
LES HOMMES EN BLEU vous proposent
des solutions vraiment adaptées à vos besoins.

SAMSE
BRAVO, LES HOMMES EN BLEU!

www.samse.fr

CONSTRUCTION - RENOVATION
TOUS LES MATERIAUX A VOTRE DISPOSITION

SARL FAUCHER



PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ENTRETIEN CHAUDIÈRE
RAMONAGE

«L'énergie est notre avenir, économisons là !!»

Vente Fuel - **GNR**
Énergies renouvelables

faucher.crost@free.fr 04.78.06.21.25 01360 **BALAN**

BERNARD  Spécialiste Irrigation
Tracteurs
Matériels Espaces Verts
MATERIELS AGRICOLES Ventes - Réparations



P.A. des Prés Seigneurs - BP 60133 - 01124 DAGNEUX cedex
Tél. 04 78 06 15 26 - Fax 04 78 06 59 44

Succursale : 3 rue Nicephore Niepce - 38550 SAINT MAURICE L'EXIL
Tél. 04 74 86 27 40 - Fax 04 74 86 57 66

contact@bernard-agri.com - www.bernard-agri.com



ACCORD
Assistance Conception et Coordination

- Assistance à Maître d'ouvrage
- Conduite d'opération
- Gestion de contrats - marchés publics et privés
- OPC-CSPS - Economie du bâtiment
- Travaux de valorisation immobilière

ACCORD SAS
Tél. 04 74 34 18 89 // Fax 04 69 98 60 45
2, La vie du Bourg - 01800 CHARNOZ / AIN - Courriel : contact@accoord.org

Ain Paradis VERT ainparadisvert.com

Parcs & Jardins
Terrain de Sport
Piscines

FRANCE PISCINES
COQUE Composites

KEPS
LE PROCEDE PISCINE

04 74 61 15 86
01800 CHARNOZ SUR AIN

SJ
SERVICES à la personne

L'écho des Charmilles

BULLETIN MUNICIPAL DE CHARNOZ-SUR-AIN ▶ 2017 ▶ N°22

Mot du Maire	p 4
Les temps forts 2017	p 6

Vie municipale

Les commissions	
Environnement et entretien	p 8
Communication	p 8
Agents municipaux	p 9
École	p 9
Jeunesse, sport et culture	p 14
Les services	
Le CCAS	p 15
La bibliothèque	p 15
L'école	p 20

La parole à...

La rivière d'Ain	p 10 → 13
Le Cross de la Rose	p 16 → 19

Vie associative

Urb'Ain Défense 01	p 22
Le sou des écoles	p 23
Le Chaudron magique	p 23
Mix'Mouv	p 24
Le club des jeunes	p 24
Découverte et création	p 25
Comité des fêtes	p 25
Trésors d'Antan	p 26
Troc aux plantes	p 26
L'amicale des sapeurs pompiers	p 27
Amicale des donneurs de sang	p 27
Liste des associations	p 27
Etat civil 2017	p 27

L'agenda

Les manifestations 2018	p 28
-------------------------------	------

Infos pratiques

Mairie	p 30
Location de salles	p 31
Les démarches administratives	p 32
Les assistantes maternelles	p 33



Mairie de Charnoz-sur-Ain
Château Messimy - Allée du Loyat
01800 Charnoz-sur-Ain

Email : accueil@mairie-charnoz.fr
www.mairie-charnoz.fr

Directeur de publication : Jean-Louis Guyader, Maire
Rédaction, réalisation : Commission communale de la communication
Conception graphique, mise en page : bymissanso.com / Anne-Sophie Joubert
Régie publicitaire et impression : Imprimerie des Trois Fontaines
Imprimé en 500 exemplaires

Le mot du maire



Jean-Louis
Guyader

Maire de
Charnoz-sur-
Ain

Pour les communes, 2017 restera marquée par la bronca lors du congrès des maires de France. Ils signifiaient ainsi leur « ras le bol » devant l'acharnement de l'Etat à amoindrir les communes en les vidant de leurs compétences et baissant leurs dotations. La suppression de la taxe d'habitation, qui enlève encore à ce qui restait du pouvoir des communes, est une mesure qui ne change rien au niveau comptable puisque l'impayé sera compensé par l'Etat, mais qui montre clairement la volonté de tout décider à Paris. Pourtant la taxe d'habitation garantissait que les sommes payées par les habitants restaient dans les villages. En outre la compensation se fera par l'augmentation des autres impôts et surtout par l'emprunt... La bronca n'a pas réussi à infléchir cette mesure phare mais a permis, en compensation, de repousser à 2026 et surtout de rendre optionnelle, la prise de la compétence eau et assainissement par les communautés de communes. Les grands groupes de gestion de l'eau doivent être très déçus. Ces décideurs doivent peu connaître la ruralité pour penser que remplacer des élus bénévoles, par des fonctionnaires pilotés à distance, sera bénéfique.

Bon, dans ces grandes manœuvres, Charnoz est resté ce petit village à l'accroissement contrôlé, gestionnaire de l'eau et de l'assainissement. Nous nous en réjouissons.

Deux grands projets sont arrivés à terme en 2017, la réfection complète de la rue Messimy nord, qui sécurise l'entrée du village depuis la ZA et la finalisation de l'achat du CAT pour en faire une maison de village où les Charnoziens y trouveront la mairie, accessible aux personnes handicapées, les pompiers, la bibliothèque, des bureaux pour nos associations, un hall d'exposition et un lieu de rendez vous avec les services d'aide à la personne. Le déménagement se fera en 2018.

Quatre lots du lotissement communal de l'ancienne ferme sont vendus et les premiers nouveaux Charnoziens se sont installés à Noël.

La fibre que nous attendions depuis si longtemps est enfin chez nous. Pour toutes les personnes intéressées, c'est le moment

d'agir car les frais d'installation sont largement pris en charge par le SIEA dans cette période de lancement mais ceci n'a pas vocation à perdurer.

Pour notre école communale, 2017 aura vu la fin des TAP, cette réforme des rythmes scolaires qui dans l'esprit de théoriciens de l'enseignement, devait mettre les enfants français au premier rang du savoir mais qui s'est avérée être un échec cuisant puisque dans le classement international la France a encore reculé. Charnoz a décidé de supprimer les TAP dès 2017, fort d'une approbation de 98% des parents d'élèves et de l'unanimité du conseil municipal et du corps enseignant. Je profite de ce couplet sur l'école pour remercier la sénatrice Sylvie Goy Chavent de son aide pour l'achat d'un nouveau four pour la cantine scolaire.

La grande affaire de 2017 pour un groupe de Charnoziens passionnés, aura été les fouilles quasiment archéologiques de la piscine, un gros travail qui a révélé sous les broussailles, le bassin d'agrément de la propriété Messimy. Un lieu qui va se transformer en petit théâtre de verdure cette année et conclure ainsi l'aménagement des abords du château.

Je vous l'ai dit les budgets sont en baisse et le temps des grands projets communaux finira bientôt. Notre bouffée d'oxygène vient de la Communauté de communes qui a choisi de confier aux communes les actions de proximité et à ce titre les finance beaucoup. Alors nous pourrons finir la rue de la vie du bourg comme nous l'avions dit et aussi engager d'autres travaux comme la réfection du chauffage du château qui est manifestement à bout de souffle.

Mais la vie de village est bien autre chose que les réalisations matérielles. Aussi j'aimerais remercier l'ensemble des présidents et présidentes d'associations et tous ceux qui les entourent pour la vivacité de leur action. Au plan de la communication Charnoz n'a rien à envier à des communes bien plus grandes avec la newsletter, l'Echo des charmilles et le nouveau site internet qui sera bientôt dévoilé.

Comme vous le voyez la municipalité travaille et je voudrais remercier mes adjoints et tous les conseillers municipaux pour leur engagement, leur compétence et leur envie d'agir.

2017 aura vu le départ de Sylvie Bozzato, la secrétaire de mairie qui avait accompagné notre aventure municipale depuis le début et de Mylène Grosset partie en Normandie. Nous leur souhaitons bonne chance. Stéfany Bonhomme a pris la suite du secrétariat de mairie, elle est secondée par Delphine Backmetieff qui vient de prendre ses fonctions. Depuis leur arrivée elles ont montré leur efficacité, leur gentillesse et un esprit tout à fait charnozien.



*Vue des champs
côté ouest du village*



*L'arrêt de bus
de la place*



*La place
du village*



*Le parc
du château*

Les temps forts de 2017



Légende

- 1** Janvier 2017 : Aménagement de l'entrée Nord de la commune.
- 2** Printemps : Le nettoyage du site dit «la piscine» futur théâtre de verdure
- 3** Janvier 2017 : Naissance de l'association sportive Urb'Ain défense o1
- 4** Le 19 mars 2016 : Le nettoyage de printemps de notre commune avec cette année une exposition photographique sur le thème des déchets.





Légende

- 5 Elaboration du PLU
- 6 25 mars 2017 : Première édition du Cross de la Rose
- 7 14 juillet 2017 : Arrivée du Tour du Valromey
- 8 La Gloriette nettoyée et entretenue
- 9 9 septembre 2017 : le forum des associations
- 10 11 novembre 2017 : la commémoration sur la place avec la participation des enfants de l'école

Communication



Le nouveau site de la commune

Cette commission a pour mission d'assurer le lien entre tous les acteurs institutionnels, associatifs, professionnels, particuliers et la commune. Mais son objectif premier est bien d'enrichir la communication avec les habitants en mettant en place des actions et des outils de diffusion de l'information.

Cette année 2017, l'équipe de la commission a été très mobilisée par la refonte totale du site internet, projet long et complexe de par la rédaction des contenus et la mise en place d'une navigation pouvant apporter toutes les informations utiles aux Charnoziens ou aux visiteurs extérieurs.

Vous pouvez ainsi consulter le nouveau site à l'adresse suivante : www.mairie-charnoz.fr

La newsletter mensuelle *Charnoz Info*, reste l'outil de diffusion des actions communales, des manifestations associatives et des informations officielles tout au long de l'année. Elle changera certainement de forme au cours de l'année 2018 en lien avec le nouveau site internet.

Associations, commerces, habitants, n'hésitez pas à communiquer vos actualités au secrétariat de mairie à accueil@mairie-charnoz.fr Merci de nous faire passer vos informations 10 jours avant le mois de parution (le 20 maximum du mois précédent).

L'*Echo des Charmilles* reste le rendez-vous annuel des Charnoziens, bulletin municipal que la commission s'attache à faire évoluer chaque année. Ainsi vous pourrez découvrir dans ce numéro 2017 une nouvelle rubrique articulée autour de plusieurs interviews sur des thématiques phares comme *la rivière* et le *Cross de la Rose*.

N'hésitez pas à nous envoyer vos sources photographiques récentes ou anciennes pour alimenter la photothèque de la mairie !

Environnement et entretien



Rosiers au pied de la Gloriette



Cette commission a pour mission de gérer le fleurissement, les espaces verts, l'entretien des différents parcs et bois, la propreté de la commune et l'attribution des coupes de bois. Cette année les coupes de bois ont été données au lieu-dit « La forêt », cinq personnes se sont présentées. Suite à ces coupes de bois, quelques arbres seront replantés, certainement des chênes et des Charmilles. Comme chaque année, le nettoyage de la commune a été organisé au printemps. Une nouveauté cette année sur la place, une exposition photographique réalisée par un Charnozien, afin de sensibiliser les habitants à la présence trop importante de déchets en bord de rivière. Nous remercions vivement tous les participants de plus en plus nombreux ! La campagne de débroussaillage du lieu dit «La piscine» a continué toute l'année grâce aux nombreux villageois volontaires afin d'accueillir, en 2018, le nouveau théâtre de verdure. Dans le parc du château des rosiers grimpants *Pierre de Ronsard* et des clématites ont été plantés aux pieds de la gloriette, et dans le massif devant le château nous avons replanté 5 rosiers. Pour l'année à venir nous allons continuer à travailler sur le fleurissement, la régularité de l'entretien des espaces verts et veiller à la propreté de la commune.

Info pratique : nous vous rappelons que l'entretien des haies dans chacune des propriétés est indispensable pour la sécurité et la bonne entente avec le voisinage. Merci de veiller à cela.



Une partie des déchets ramassés lors du nettoyage de printemps

Agents municipaux



*Mylène Grosset,
Pierre-Yves Tippa,
Sylvie Bozzato*

Cette fin d'année 2017 a été marquée par les départs de nos deux agents du service administratif. Ainsi, Sylvie Bozzato n'est pas partie très loin puisqu'elle est à présent directrice des services techniques à Saint-Vulbas. Quand à Mylène Grosset, elle poursuit sa carrière professionnelle en Normandie ! Nous leur souhaitons à toutes les deux nos meilleurs vœux de réussite dans leur nouveau projet professionnel et nous les remercions pour le travail accompli durant toutes ces années à Charnoz.

Aussi nous souhaitons la bienvenue à Stéfany Bonhomme qui nous a rejoint courant novembre pour remplacer Sylvie et à Delphine Backmetieff qui remplacera Mylène à l'accueil.



*Delphine
Backmetieff,
Stéfany
Bonhomme*

Ecole



*La salle de
bibliothèque*



Un sondage sur le rythme scolaire a été réalisé en fin d'année scolaire auprès des parents d'élèves. 98% des familles se sont déclarées favorables à un retour aux 4 jours d'école hebdomadaires. Il a donc été décidé de revenir à ce rythme dès la rentrée de septembre 2017.

Les horaires de l'école sont désormais les suivants :

Lundi, Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Les effectifs de l'école sont restés stables cette année avec 83 élèves répartis toujours sur 4 classes. (PS /MS 21 élèves, GS/ CP 22 élèves, CE1/ CE2 17 élèves et CM1/CM2 23 élèves)

Un vidéoprojecteur a été installé dans la classe des CM1/CM2.

Enfin, des travaux de vitrification des sols et de rafraîchissement notamment de la salle de bibliothèque ont été réalisés durant les vacances scolaires.

La rivière d'Ain

Rivière considérée comme l'une des plus belles de France, l'Ain nous offre des paysages sauvages d'une diversité singulière. Elle a aussi été au cœur de nos préoccupations cet été avec un nouvel épisode de sécheresse... Mais connaissons-nous bien notre rivière ? Nous vous proposons de découvrir les points de vue de trois acteurs, très attachés à ce trésor naturel. Rencontres...





Céline Thicoïpé

Directrice,
animatrice du SAGE
Syndicat Basse Vallée
de l'Ain (SBVA)

• Quelle est la mission du SBVA ?

Notre mission est de connaître les rivières et les milieux humides de notre territoire pour pouvoir les gérer, les respecter dans leur fonctionnement et d'en adapter les usages dans un souci d'équilibre. Ces milieux humides sont notre cadre de vie, nos ressources en eau potable, c'est pourquoi il est important d'en préserver les richesses tout en gérant ses fragilités et les pressions qu'ils subissent. Le SBVA s'attache à ce que la mobilité de la rivière d'Ain soit respectée c'est-à-dire à ne pas la contraindre sauf en cas d'enjeux intérêt général. Peu de travaux sont menés car c'est une rivière qui a pour caractéristique d'être grande et de comporter très peu d'aménagements spécifiques. Les plus gros sont liés à la recharge sédimentaire pour éviter que la rivière s'enfonce.

• On dit que l'Ain est une des rivières les plus sauvages et naturelles de France, qu'en est-il ?

C'est à la fois vrai et faux. C'est un espace naturel mais maîtrisé car elle est perturbée par des barrages hydrauliques. Mais elle a l'avantage que l'homme ne se soit pas approché et ait préservé ses abords naturels. Son caractère sauvage et naturel reste rare au niveau européen, elle est l'une des dernières rivières dynamiques car elle change de lit, ce qui explique son classement en zone Natura 2000.

• La rivière est-elle dangereuse pour les promeneurs et baigneurs ?

L'Ain est dangereuse lorsqu'elle est en crue car elle déborde et est puissante. En été, la baignade n'est officiellement pas autorisée, sauf sur l'île Chambod bénéficiant d'un profil de baignade. Les baigneurs sont donc seuls responsables... Il est conseillé d'éviter de se baigner au niveau des ponts ou à proximité des arbres morts piégés dans les courants, car ce sont des lieux de turbulences. Il faut également se méfier des montées de débit car nous sommes à l'aval de barrages hydroélectriques. Même par beau temps, l'eau peut monter rapidement : il s'agit de lâchers d'eau à visées énergétiques et parfois environnementaux. Vous pouvez ainsi être piégé si vous avez traversé la rivière ou si vous êtes sur une presqu'île. Il faut également faire attention aux chemins en bordure d'eau qui peuvent se dégrader sous vos pas.

• Quelles sont les conséquences des épisodes de sécheresse ?

Nous n'avons, à ce jour, pas assez de recul pour faire un constat réel des conséquences. Nous notons que certains vieux peupliers sont complètement séchés. Nous constatons également que la cel-

lule d'alerte, qui se réunit chaque semaine, a dû procéder à de plus nombreux lâchers d'eau pour réguler la température de l'eau car les salmonidés craignent les températures élevées (5 lâchers pour 2017) et pour arracher les algues (2 lâchers en 2017). En effet nous avons connu un épisode de prolifération des cyanobactéries, qui a beaucoup inquiété la population. Il faut savoir qu'elles ont toujours été présentes dans la rivière mais sous 2 types : avec et sans toxines. Il y a eu un cas avéré d'intoxication d'un chien. Nous réalisons régulièrement des suivis algaux pour en connaître le type et le volume. Il n'existe pas de lutte à proprement parler, nous apprenons au fur et à mesure et procédons à des lâchers d'eau pour nettoyer les galets. Nous conseillons aux baigneurs d'éviter les zones d'eaux stagnantes, de ne pas boire l'eau et de se laver après la baignade.

• Comment être informé des lâchers d'eau ?

Il existe 2 types de lâchers : énergétiques et environnementaux. Les premiers font partie des activités de production d'électricité et peuvent intervenir à tout moment. EDF n'est tenue à aucune information préalable. Les seconds sont demandés par la cellule d'alerte en été et autorisés par les préfets. La cellule d'alerte informe les mairies. Vous pouvez également trouver l'information sur le site du SBVA.

• Avez-vous constaté une évolution, une dégradation de ce milieu au fil des années ?

Nous perdons petit à petit nos plages de galets. La fréquentation estivale plus forte doublée d'un non respect des baigneurs dégrade les espaces. Nous notons également un attachement des riverains de moins en moins important.

• En tant que commune quelles sont ses obligations envers la rivière ?

Les communes ont pour obligation de ne pas la polluer par des rejets, de respecter les zones de captage d'eau potable, de gérer la propreté des lieux, d'inscrire les risques et les zones à protéger dans son PLU (inondations...)

• Quels sont les projets et actions à venir ?

2018, sera une année de changement avec la mise en place d'une nouvelle structure (SR3A - Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents) qui permettra de gérer les nouvelles compétences dont les intercommunalités vont être dotées. Cela n'empêchera pas la continuité des actions par ailleurs engagées.

• A quel époque de l'année préférez-vous la rivière ?

Je l'aime au printemps lorsque les crues de l'hiver ont bien nettoyé les galets. Elle est plus changeante et arbore de belles couleurs.

La rivière d'Ain



Jean-Christophe Laporte

Inspecteur de l'environnement
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage



• **Quelle est votre mission sur notre territoire et plus précisément au niveau de la rivière ?**

Ma mission s'articule autour de 2 volets principaux :

- Le volet « police » où je suis chargé de la surveillance en matière d'atteinte à l'environnement (police de la chasse, répression du braconnage mais aussi de la circulation des VTM - Véhicule tout Terrain Motorisé -, répression des dépôts d'immondices et dans une moindre mesure surveillance de la pêche).
- Le volet « technique » qui consiste au baguage des oiseaux, au recensement de certaines espèces, aux constats de dommages provoqués, par exemple, par les castors sur les cultures ou les lynx sur certains bétails.

J'interviens globalement sur tout le département de l'Ain et donc aussi au niveau de la rivière et de ses Vorgines (forêt alluviale composées principalement de saules et peupliers) d'autant plus que c'est un milieu classé Zone Natura 2000.

• **Quelles sont les espèces animales présentes sur ce site naturel ? Y-a-t-il des espèces protégées ?**

Nous comptons parmi les mammifères protégés emblématiques les castors (présents depuis 1980) pour lesquels nous pratiquons un recensement tous les 10 ans et dont la population est considérée comme satisfaisante et les loutres qui sont en phase de recolonisation « timide ». Nous pouvons également croiser des espèces plus communes comme le renard, le sanglier, le chevreuil, le blaireau... Nous avons également la présence d'oiseaux comme le Harle Bièvre ou le Grand Cormoran, ces derniers étant en fort développement ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes... L'Ain est une rivière de 1^{ère} catégorie c'est à dire une rivière principalement peuplée de truites et d'ombres communs.

• **En tant que pêcheur, quelles espèces pêchez-vous ? Quelle est la réglementation ?**

Je pêche la truite et l'ombre commun pour lesquels il existe une taille minimum de capture (30cm pour la truite et 35cm pour l'ombre) et un quota journalier (3 salmonidés dont maxi 1 truite Fario et 1 ombre commun).

• **Avez-vous un pouvoir de sensibilisation ou de répression en cas d'infraction ?**

J'ai effectivement une démarche de répression en verbalisant les infractions mais la sensibilisation vient assez naturellement sur le terrain à la rencontre des usagers.

• **De manière générale, les usagers sont-ils respectueux de cet environnement ?**

J'ai envie de dire « oui et non » ! De manière générale les choses s'améliorent grâce à la répression et donc la sensibilisation. Mais le plus rageant est de constater les immondices laissées par les baigneurs en période estivale. L'ajout de containers aux abords des zones fréquentées pourraient améliorer ce problème et permettre de collecter les déchets générés par cette population.

• **Avez-vous constaté une évolution, un changement, une dégradation de ce milieu au fil des années ?**

Il ne me semble pas avoir constaté une hausse de fréquentation, si ce n'est que les baigneurs se concentrent plus sur les zones rendues accessibles notamment en voiture (Pont de Chazey, Port-Galland). L'interdiction d'accès sur d'autres zones y est certainement pour quelque chose. Mais cela est bénéfique pour la faune car cela libère des espaces de tranquillité indispensables pour leur survie. Cependant, je déplore la forte augmentation des canoës depuis quelques années qui a pour conséquence de créer un dérangement piscicole préjudiciable lorsque les poissons souffrent de la chaleur. Cette pratique génère également une augmentation des incivilités liées aux dépôts d'ordures sauvages.

• **Que représente pour vous la rivière ?**

La rivière d'Ain est le dernier espace naturel de la Plaine de l'Ain c'est pourquoi il faut le protéger et le respecter ! La Plaine de l'Ain est devenue petit à petit une immense zone industrielle et de cultures céréalières...

• **Les silures sont présents dans la rivière : vérité ou légende urbaine ?**

Les silures sont effectivement présents ce qui m'a amené, cette saison, à les rechercher pour les pêcher car ils ont tendance à proliférer depuis quelques années. Forcément, une nouvelle espèce qui se développe plus qu'une autre peut représenter un danger dans l'équilibre d'un éco-système. Mais je vous rassure, même si certains gros spécimens peuvent consommer des proies de la taille d'un canard, le silure ne représente pas un danger pour l'être humain. Ma plus grosse prise effectuée dans la rivière mesurait 1m25. Et d'ailleurs, son physique peu ragoutant n'est pas à l'image de la saveur de sa chair, cuisinée avec un peu de beurre et une persillade, c'est un vrai délice !



Lény Joubert

Charnozien,
«Récolteur»
de déchets

<http://sibelleriviere.wixsite.com/unesibelleriviere>

• Comment avez-vous découvert la rivière d'Ain ?

Je l'ai découverte lors de la canicule de 2003. A l'époque ma femme et moi habitions encore à Villeurbanne et nous cherchions un endroit frais où passer les pics de chaleur. C'est vers la rivière d'Ain que nous nous sommes tournés. Nous avons emprunté des chemins de traverse et avons découvert une rivière encore un peu sauvage.

• Qu'est-ce qui vous a séduit le plus dans cet espace naturel ?

Ce qui m'a séduit, c'est une rivière au bord de laquelle on pouvait trouver des coins merveilleux, loin de tout, dans une eau claire et propre et où nous poser en famille. L'Ain par ici est peu fréquentée et du coup reste belle.

• Il y a plus d'un an vous avez décidé de nettoyer les abords de la rivière en ramassant les déchets et en mettant en ligne sur un site les photos de vos « collectes ». Comment vous est venue cette idée ?

Ma femme et moi (et nos filles du coup) avons toujours ramassé les déchets que nous croisions. Nous récupérons les nôtres et ramassons ceux que les autres laissaient. Ce qui a changé c'est le côté systématique. Je ne ramassais plus juste ce que je croisais au cours d'une promenade, non, j'allais me promener pour chercher, trouver, ramasser et rapporter chez moi pour triage. J'étais frustré à chaque fois que je devais laisser un déchet parce que mon sac était trop petit. Comme je ne supportais plus de laisser des déchets polluer visuellement et écologiquement une si belle rivière, j'ai fini par m'organiser.

• A quelle fréquence le faites-vous ? et où ?

Je me suis donc muni d'un grand sac en toile et j'ai fait ça tous les jours pendant un an (profitant d'un arrêt de travail). Et tous les jours j'ai rapporté un sac de 50L de déchets (plastiques, polystyrène, canettes, emballages divers, pneus, etc...) ! Maintenant je fais ça le week-end uniquement, je pars du Moulin, soit je remonte soit je descends jusqu'au pont de la nationale. Mais ces derniers temps je reconnais que, tout seul, j'ai du mal à me mobiliser.

• Cela a-t-il changé votre regard sur ce milieu ?

Quand on se baigne l'été bien tranquillement, on voit des déchets mais quand on plonge la tête dedans, qu'on regarde sous la végétation, qu'on cherche, on trouve une foule de cochonneries produites à outrance par notre société. Nous consommons vraiment trop et ne sommes même pas capables de gérer correctement nos déchets ! Bref, en arpentant la rivière j'ai vu à quel point il s'agit finalement d'un mince filet de nature qui file à travers les champs agricoles, les routes et les autoroutes. Nous qui habitons autour, les anciens, les nouveaux venus de la ville, ceux qui maintenant sont un mélange de tout ça, nous devrions vraiment être conscients de ce qui nous reste et le préserver.

• Avez-vous constaté une évolution sur site depuis votre initiative ?

Je pense ne pas avoir assez de recul pour faire une réponse juste. Mais j'ai l'impression tout de même que j'ai peut-être éliminé les débris qui étaient là depuis longtemps et qui s'étaient à demi-enterrés ou qui avaient été recouverts par la végétation. Je vois moins ce genre de choses. Pour le reste on a toujours le droit aux éternels plastiques et canettes de bière...

• N'avez-vous pas l'impression parfois que votre démarche individuelle est une infime goutte dans un vaste océan ?

Évidemment ! Mais je fais partie de ceux qui ne veulent pas se déresponsabiliser. Et puis le but c'est d'influencer d'une certaine manière. En parlant de cette action, ici par exemple, c'est aussi dire aux Charnoziennes et Charnoziens « Hey ! voudriez pas m'donner un coup d'main s'il vous plaît !? ». Et nous à Charnoz, tous ensemble, si nous faisons ce ramassage régulièrement, en plus d'avoir des rives propres, nous montrerions aux enfants comment nous responsabiliser et vivre à côté de la nature. Et j'imagine que si le village était réputé en agissant ainsi, l'influence pourrait se propager. Avec ce travail là nous pourrions avoir une vraie réflexion et une vraie prise de conscience. C'est cette utopie là que je revendique et qui me fait continuer.

• Avez-vous à cœur de sensibiliser les habitants, les personnes qui fréquentent la rivière ?

Bien sûr, le faire seul me permet de rendre service en toute discrétion et à me sentir un minimum honnête avec mes filles, mes amis et moi-même. Mais ce n'est pas suffisant. Pour que les choses bougent, pour que ça change il doit y avoir une prise de conscience de masse et ça commence autour de nous.

• Que faudrait-il améliorer selon vous pour gérer ces débris (rôle des institutions) ?

Quand vous dites «rôle des institutions» j'entends «rôle d'une entité en dehors de Nous». Or, même si effectivement les pouvoirs publics doivent agir, c'est aussi à nous d'être responsables sans nous cacher derrière eux. Cette responsabilité est de tous les jours. Et puis ici nous sommes un petit village, il y est sûrement plus facile d'inventer des rapports différents entre nous et nos institutions. Les améliorations sont là. Ce que je trouve au bord de la rivière, ce ne sont pas toujours des trucs jetés par des imbéciles, ce sont aussi nos poubelles qui débordent parce que nous «bouffons» du produit sans jamais être rassasiés. Nous devrions apprendre ça à nos enfants et notre école devrait faire une partie de ce travail. Des associations proposent des ateliers pédagogiques pour accompagner les enseignants et je suis certain que des bénévoles sont prêts à accompagner des classes au bord de l'eau et dans la forêt.

• Avez-vous des projets à venir en lien avec cette démarche ?

J'avais proposé à la mairie de placer un container en bois à travers lequel on pourrait voir les déchets remontés des bords de la rivière. J'avais pensé que tous les X des classes d'enfants pourraient venir suivre un atelier, trier, comprendre quel est le trajet d'un sac plastique de sa fabrication jusqu'au «sixième continent»... Mais avec un peu de recul je pense que c'est trop compliqué pour commencer. Depuis je me dis qu'il faudrait simplement réunir des gens, quelques-uns, quelque-unes, et une fois par mois, ou tous les deux mois, faire un ramassage qui serait suivi de quelque chose qui attire l'attention. Mais «simplement réunir des gens» est souvent le plus difficile !

Sport, jeunesse et culture



Le Cross de la Rose

La commission a fait rayonner le sport dans la commune en 2017 plus que d'habitude. Cela a commencé début mars avec la première édition du *Cross de la Rose* dont le but était de fédérer plusieurs générations autour d'un sport accessible à tous : la course à pied. 165 coureurs ont partagé ce moment fort, découvrant ou redécouvrant le parc fleuri de jonquilles. Cet événement n'aurait pas rencontré ce succès sans le dynamisme des bénévoles charnoziens qui ont tracé les parcours, aidé à trouver le financement, communiqué sur la manifestation, accueilli les coureurs le jour de la course... Notre partenaire *Terre de running* spécialiste des courses a félicité l'équipe organisatrice pour la technicité et la beauté des parcours ainsi que pour l'atmosphère agréable de ce cross ! Quel que soit votre âge, votre niveau : rendez-vous à tous le samedi 24 mars 2018 pour la deuxième édition !

Un autre événement sportif a marqué 2017 avec le 14 juillet au château, l'arrivée du Tour du Valmorey, inscrite au calendrier de l'Union Cycliste Internationale Junior. Cette étape qui semblait se finir facilement avait une difficulté majeure à 250m de l'arrivée... le virage très technique à l'embranchement entre l'avenue du général de Messimy et l'allée du Loyat !



Le Forum
des associations

Le 9 septembre, le deuxième forum des associations s'est déroulé au château avec la participation de 8 associations : un moment convivial où chaque association met en avant ses activités.

En 2018, la commission se lance de nouveaux défis avec l'organisation d'une journée *Cape et d'épée* — ouverte à tous et animée par plusieurs troupes de comédiens — afin d'inaugurer le Théâtre de verdure le samedi 9 juin 2018. Cet événement sera le fruit d'une collaboration avec l'Office municipal de la culture et des loisirs de Meximieux.

La commission a également déposé sa candidature pour accueillir une nouvelle fois le Centre culturel de rencontre d'Ambronay sur une journée, en juin, autour du thème *Le baroque fait son cinéma*.

Et enfin, nous espérons que la météo sera favorable le vendredi 6 juillet 2018, pour l'organisation d'une nouvelle séance de cinéma en plein air précédé de son pique-nique.

Nous vous attendons nombreux lors de tous ces événements sportifs et culturels... A vos agendas !



L'arrivée du Tour
du Valmorey

Centre Communal d'Actions Sociales



La distribution des colis de fin d'année

Le 13 mai 2017, le CCAS a rassemblé une soixantaine de Charnoziens de 70 ans et plus autour d'un buffet printanier. Ils se sont aussi retrouvés le 16 décembre autour de la table pour partager le traditionnel repas de Noël et repartir avec leurs colis.

Ces rencontres conviviales sont appréciées de nos aînés, nous les reprogrammerons donc pour 2018

Le Centre Communal d'Action Social est composé d'élus et de membres nommés par le Maire. Il a aussi pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes qui traversent des difficultés.

Les membres du CCAS restent à votre écoute. N'hésitez pas à les contacter en Mairie.

Bibliothèque



L'après-midi conte avec Françoise Tournet

Située à l'étage du château près de l'école, la bibliothèque municipale est ouverte tous les samedis de 10h00 à 12h00 (sauf vacances scolaires). Le fond des livres et documents représente environ 3500 ouvrages destinés tant aux tous petits, qu'aux adolescents et aux adultes : romans, livres pour enfants, bandes dessinées adultes et enfants, livres-cd, livres documentaires.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite et se fait auprès des bénévoles lors d'une permanence du samedi.

Grâce à la subvention annuelle de la mairie et aux prêts auprès de la bibliothèque de prêt (BDP) de Bourg en Bresse, le fond s'enrichit tout au long de l'année. Les lecteurs peuvent demander aux bénévoles de réserver des ouvrages auprès de la BDP qui les achemine via une navette mensuelle. Les livres disponibles à la réservation sont consultables sur le site de la BDP :

www.lecture.ain.

En octobre, un après-midi contes a été animé par la Colporteuse de mots, Françoise Tournet. Conteuse professionnelle, elle nous a transportés sur le chemin de la vie à travers ses personnages et un décor original.

Les bénévoles tiennent à remercier le Club des Jeunes, qui comme il y a deux ans, a participé à cet après-midi en proposant des gâteaux faits maison et des boissons à l'issue de l'animation.

Les bénévoles : Céline Faipeur, Céline Raoux, Christine Renaud et Nathalie Radisson.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la mairie ou Nathalie Radisson au 06 78 14 19 81.

Le Cross de la Rose

C'est le projet sportif phare de l'année 2017 ! Initié à la fois par la municipalité, les coureurs de la commune, les jeunes Charnoziens, il a su créer une belle dynamique autour d'un sport accessible et ouvert à tous. Parole à trois personnes parmi toutes celles qui

« Un cadre idyllique pour un cross inter-générationnel ! »



Départ des jeunes coureurs poussins



La coupe du challenge inter-villages remportée par les jeunes charnoziens



Départ du parcours long



Jean-Pierre Gagne

Président de la commission Sport de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

• Vous présidez la commission Sport de la CCPA. Quelle est la mission de cette commission ?

Sa mission est multiple :

- Promouvoir le sport au sein de l'intercommunalité qu'est la CCPA.
- Aider les clubs sportifs (label jeunes) et les sportifs de haut niveau.
- Aider par une subvention les associations qui mettent en avant la CCPA en appliquant la politique mise en place par le président.
- Organiser un marathon relais des entreprises et associations, pour faire participer un maximum d'équipes, dans un cadre vraiment sportif et convivial.
- Organiser tous les deux ans, une soirée pour remercier nos sportifs qui ont portés haut, voire très haut les couleurs et valeurs de la CCPA. Une prochaine soirée en 2018 récompensera les bénévoles, les personnes qui ont apporté dans nos communes un véritable dynamisme et qui ne sont jamais récompensées, toujours dans l'ombre, mais indispensables au bon fonctionnement de notre société en y apportant de véritables valeurs, comme l'encadrement et la formation de notre jeunesse.

• Quels sont vos objectifs à court et moyen terme ?

Nous avons pour objectif de promouvoir le sport par des épreuves de masse attirant une population de sportifs qui viennent découvrir l'attractivité et le dynamisme de notre territoire.

Un enjeu fort également pour la CCPA est de valoriser son vaste territoire, aux nombreuses richesses, comptant beaucoup d'associations très diverses.

• Que représente pour vous le sport, de manière générale ?

Le sport est vu comme une « nourriture de l'âme » et ne modifie pas la situation en soi, mais en change l'atmosphère et peut, dès lors, apporter une consolation et une lueur d'espoir dans le quotidien, tout en redonnant de l'énergie pour surmonter les difficultés. Donc le sport est un élément essentiel pour se sentir bien dans son corps et dans son esprit, très bon pour la santé.

• Vous avez subventionné en 2017 la première édition du Cross de la Rose, pourquoi ? En quoi cet événement sportif a-t-il retenu votre attention ?

Votre manifestation rentre dans la politique de la CCPA, fixé par notre président Monsieur Jean-Louis GUYADER. Avec la participation de jeunes, vous mettez en valeur par l'organisation d'une épreuve de masse attirant de nombreuses personnes du territoire. Ainsi tous ces sportifs accompagnés de leur famille et amis ont l'occasion de découvrir notre beau territoire, dynamique et attractif.

• Quelle est votre manifestation sportive internationale préférée ?

Le tour de France ! Epreuve populaire, aimée des français, que l'on peut suivre de près ou à la télé en famille, suivre une ou des étapes, qu'elles se déroulent en plaine, en montagne, que ce soit du sprint ou des contres la montre.

Et mon coup de cœur c'est l'annonce des jeux olympiques et para olympiques à Paris en 2024, un siècle après ceux de 1924.



Repas partagé des bénévoles avant le top départ !



Les inscriptions gérées par les bénévoles



Sébastien Grandoni

Responsable Collectivités
/ Chronométrie
Terre de Running

• Quel est le rôle de votre enseigne dans l'organisation d'une course sportive ?

L'enseigne Terre de Running essaye d'accompagner toutes les courses partenaires dans le bon déroulement de l'événement, à des degrés différents, proportionnels aux échanges qui peuvent exister entre le magasin partenaire et l'organisation ou le club support. L'enseigne vous met aussi à disposition des outils professionnels comme les inscriptions en ligne.

• On remarque le nombre de plus en plus important de cross-courses-trails, comment expliquez-vous cet engouement pour la course à pied ?

La facilité de la pratique du sport et l'investissement matériel peu onéreux, nous savons tous courir, quel que soit notre tenue, il n'y a pas besoin d'un endroit spécifique, d'un abonnement ou d'une grande technicité pour pouvoir pratiquer... c'est le « sport » de base de toute activité de remise en forme...

• Pour vous quels sont les atouts d'un tel sport ?

Facilité d'accès (ce n'est pas un sport technique), pratique libre, en temps, en lieu, et en âge...

• Avez-vous remarqué une évolution dans la pratique de ce sport depuis les 10-15 dernières années ?

Oui, il y a une part de plus en plus importante de femmes au sein des courses, et comme la pratique s'est démocratisée, le niveau a aussi énormément baissé, par contre il y a une grosse désertion des jeunes pratiquants, cadets juniors et surtout espoirs...

• En général quelles sont les attentes d'un coureur dans un cross ?

Prendre du plaisir, avoir un joli parcours, ne pas trop souffrir... juste ce qu'il faut et une ambiance conviviale avant tout.



Estelle Champion

Conseillère
municipale

• Comment est né ce projet de cross au sein de la commission et quel a été votre rôle dans l'organisation de cette première édition ?

J'ai vite pris le virus pour la course à pied et je me suis rendue compte que je n'étais pas la seule car je croise souvent des joggeurs à Charnoz.

Tout a commencé avec ma participation, en 2016, au Marathon Relais de la Plaine de l'Ain avec 17 autres coureurs charnoziens ! C'est donc tout naturellement que le projet de Stéphane Bernard — conseiller municipal et responsable technique du Club d'athlétisme de Balan — d'organiser une course dans le parc, comme l'avait déjà fait Annie et Daniel Del Giudice plus de dix ans auparavant, a été impulsé par plusieurs Charnoziens ! Très rapidement une équipe de bénévoles, le *Club des jeunes* et la municipalité se sont associés afin de créer ce cross dont le nom est naturellement venu en raison du récent logo de Charnoz (cf écho des charmilles 2015-2016).

Chacun a su, dans l'équipe du cross, apporter ses compétences, ses idées, son énergie, son temps et son dynamisme. C'est toujours enrichissant de travailler en équipe et encore plus sur un sujet qui passionne et que l'on est plusieurs à partager !

Ce projet c'est un peu comme la course à pied : c'est accessible, chacun participe à son niveau, au final on s'améliore, et on s'amuse ensemble. Nous avons été félicités pour la beauté et la technicité du cross (merci aux traceurs), pour la convivialité (merci à tous les bénévoles) et pour la qualité du chronométrage qu'a pu apporter notre partenaire Terre de Running reconnu dans le monde des courses. De plus, nous avons même donné l'envie à certains participants de se lancer dans l'organisation d'une course !

Et pour finir, je pense que l'on peut dire que cette première édition du Cross de la Rose a été un succès puisqu'il a attiré 165 participants malgré une information peut-être un peu tardive.

Mais pour 2018, nous devons encore nous améliorer au niveau de la communication afin d'attirer davantage de participants, petits et grands. Alors, nous vous donnons rendez-vous le samedi 24 mars pour la deuxième édition du cross !

A vos baskets !

Les chiffres clés de la 1^{ère} édition 2017 du **CROSS DE LA ROSE**



165

COUREURS INSCRITS
DONT

19

participants
au Cross court

21

participants
Benjamins

30

participants
à l'Eveil Athlé

56

participants
au Cross Long

39

participants
Poussins



734

KILOMÈTRES
PARCOURUS
PAR LA TOTALITÉ
DES COUREURS



11

COMMUNES
REPRÉSENTÉES

Charnoz-sur-Ain,
Ambérieu-en-Bugey,
Balan, Cezériat, Faraman,
Saint-Jean-de-Niost
Meximieux, Genay,
Leyment, Porcieu
Saint-Sorlin-en-Bugey



Les enfants
de Charnoz
REMPORTENT
LE CHALLENGE
INTERVILLES

Plus de

35

bénévoles



Près d'une
zaine

10

d'articles de presse



10

SPONSORS PUBLICS
ET PRIVÉS

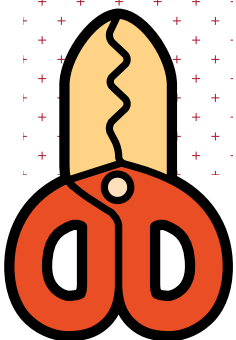


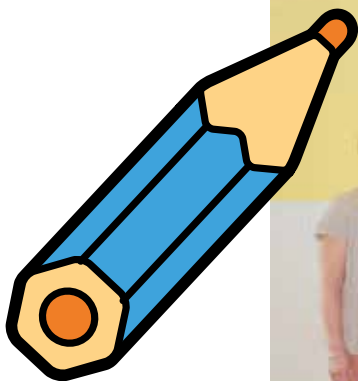
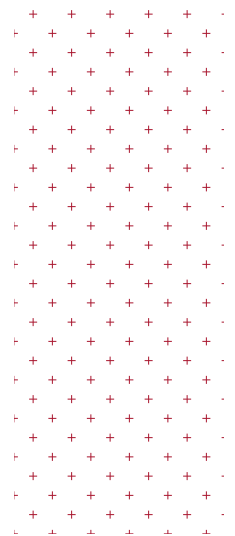
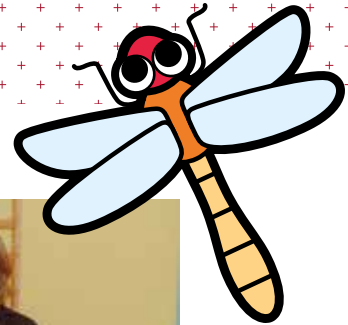
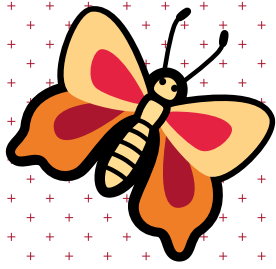
- Balan Côtière Athlétisme
- By miss anso
- CCPA
- David Poncin
- Déguisetoi.fr
- 2B Broderie
- Harrys
- Mairie de Charnoz
- Paradis Vert
- Terre de Running

L'école

La rentrée 2017-2018 a été marquée par une petite hausse d'effectifs, il y a cette année 83 élèves répartis sur 4 classes, 2 nouveaux élèves sont attendus en janvier. Comme les autres années, un thème commun à toute l'école a été choisi, l'équipe enseignante a décidé cette année de travailler sur la France et ses différents aspects culturels (peinture, architecture, gastronomie, chants, danses...), thème

qui est en adéquation avec l'axe culturel du nouveau projet d'école. La semaine du goût a permis de découvrir les différentes spécialités régionales françaises. L'activité piscine est maintenue pour les élèves de la GS au CP. Et comme chaque année le sou des écoles finance les sorties pour chaque classe.





CA BOUGE À CHARNOZ !

Vie associative

Vous trouverez dans les pages suivantes toutes les informations sur les associations charnoziennès qui ont souhaité communiquer dans cette édition. La municipalité remercie chaleureusement tous les acteurs de ce tissu associatif qui se mobilisent tout au long de l'année pour faire vivre et rayonner notre commune !

Urb'Ain défense 01



Urb'Ain défense 01 est une Association loi 1901 qui a vu le jour à Charnoz-sur-Ain en janvier 2017.

Elle a pour but d'initier les personnes en défense urbaine mais aussi de leur apprendre à gérer et répliquer face à une agression physique. Les cours sont dispensés dans la grande salle du château chaque jeudi soir.

Nous comptons aujourd'hui une quarantaine d'adhérents très assidus, avec cette phrase qui revient régulièrement : « Il faudrait plusieurs jeudis par semaine ! »

Depuis septembre 2017, nous proposons également des cours destinés aux plus jeunes.

Les cours de la section enfants se déroulent tous les jeudis de 18h30 à 19h30 précédant celui des adultes de 19h30 à 21h.

Nous ne prévoyons pas de manifestation sur l'année 2018 car la mise en place du cours enfants nous prend tout notre temps libre restant !



Le groupe adultes



Démonstration au Forum des associations



Le groupe enfants

Sou des écoles



Classe de neige à Lélex

Le Sou des Ecoles est une association qui, grâce aux manifestations qu'elle organise, récolte des fonds pour permettre aux enfants de l'école du village de bénéficier de sorties ou d'activités à moindre coût pour leurs parents. En 2017, le Sou des Ecoles de Charnoz a une nouvelle fois été très actif et les nombreuses manifestations ont reçu un vif succès. Nous remercions une nouvelle fois tous les Charnoziens pour leur participation. Les enfants ont reçu la visite du Père Noël qui leur a offert à chacun un cadeau. Les élèves de Grande Section au CE2 sont partis quelques jours en classe de neige à Lélex tandis que les plus grands (CM1 et CM2) sont partis à la découverte de Vulcania. Les CM2, à la veille de leur entrée au collège, ont également découvert les environs de Charnoz vus du ciel grâce au traditionnel baptême de l'air à l'aérodrome de Pérourges.

Nous espérons que les enfants pourront encore profiter de belles sorties pour cette année 2017/2018.

Composition du bureau :

Présidente : Amandine SCRIBANTE

Vice-présidente : Anne BOUTIN

Trésorière : Emilie DELANGLE

Secrétaire : Eve ORTEGA

Membres actifs : Elodie LEITAO, Virginie CHULIO,

Nathalie JAILLET, Céline LE GALL et Christine RENAUD



Baptême de l'air

Chaudron magique



Les enfants du périscolaire

Le Chaudron Magique est une association gérée par des parents bénévoles. Son but est d'accueillir les enfants de l'école primaire dès 7h du matin et jusqu'à 18h30, sans oublier le repas de midi. Nous remercions les quelques parents qui nous aident pour assurer les permanences du Lundi soir de 18h à 19h. Christelle et Charlène accueillent une soixantaine d'enfants. Elles ont à cœur de proposer diverses activités lors du temps périscolaire en fin d'après midi. De nouveaux jeux de société ont été achetés récemment pour le plus grand plaisir des enfants. Nous renouvelons cette année notre traditionnelle vente de fleurs de printemps. Nous comptons sur les parents d'élèves pour soutenir nos différentes actions et nous rappelons que l'existence du Chaudron Magique dépend de l'engagement de tous.

Composition du bureau :

Président : Nicolas ROTH

Vice-présidente : Rémy CHANDANÇON

Trésorière : Stéphanie DUHEM

Vice-trésorière : Véronique MERGLEN

Secrétaire : Maryline RINGUET

Vice-secrétaire : Emilie BARRIÈRE

Mix Mouv' Charnoz



Le groupe ados

L'association Mix Mouv' entame sa 5^{ème} année consécutive ! Nous comptons pour cette année 90 adhérents. Mix Mouv' propose différents cours de danse accessibles dès l'âge de 4 ans ainsi que des cours ados, adultes et danses de couple. Depuis la rentrée 2017/2018, l'association a ouvert un nouveau cours adultes basé essentiellement sur du cardio et renforcement musculaire afin de se maintenir en forme. Les cours sont encadrés par nos animatrices Laëtitia pour les cours adultes et ados et Perrine pour les cours enfants. Comme chaque année le goûter de Noël a eu lieu le dernier cours avant les vacances de Noël et le gala de fin d'année sur le thème de « Mix Mouv' fait son show » s'est déroulé à la salle des fêtes de Meximieux le 1^{er} juillet 2017. Vous pouvez nous contacter via mixmouv.charnoz@gmail.com ou sur notre page facebook **Mix Mouv' Charnoz**.

Composition du bureau :

Présidente : Stéphanie CHULIO / Vice-présidente : Cécile LECOLLIER
Trésorière : Audrey GENIN / Secrétaire : Crystèle LYANDRAT
Vice-secrétaire : Marie-Claire POULARD

Manifestations à venir :

- ▶ **Vendredi 30 et samedi 31 mars 2018 : stage de danse ouvert à tous au Château Messimy.**
- ▶ **Samedi 26 mai 2018 : gala de fin d'année à la salle des fêtes de Meximieux.**



Gala de fin d'année 2017

Club des jeunes



Concours de photographies



Préparation du Ramdam

Le club des jeunes entre dans sa quatrième année et a pour but de dynamiser les jeunes du village et de divertir les Charnoziens. Nous avons environ 12 adhérents actuellement et essayons de faire des manifestations qui peuvent toucher tous les habitants mais aussi des moments où seuls les membres du club sont conviés. Ainsi nous avons accompagné la municipalité dans l'organisation du Cross de la Rose avec la tenue de la buvette, nous avons organisé un concours photo en juin au parc du château, nous avons tenu une buvette lors de l'arrivée du Tour du Valromey ainsi qu'à l'après-midi contes organisé par la bibliothèque. Les jeunes entre 12 et 25 ans sont tous les bienvenus dans le club !

Composition du bureau :

Présidente : Claire BRISON / Vice-présidente : Juliette RAMAIN
Trésorier : Fabian BRISON / Vice-trésorier : Corentin CHEVRIER
Secrétaire : Maureen MULA / Vice-secrétaire : Lou-Anne CAILLET

Manifestations à venir :

- ▶ **Samedi 24 mars 2018 : Cross de la Rose,**
- ▶ **Samedi 25 août 2018 : Sortie à Walibi,**
- ▶ **Samedi 8 septembre : Ramdam vente de brioches**

Email : clubdesjeunesdecharnoz@gmail.com

Facebook : **Club des Jeunes de Charnoz**

Découverte et création



Gorges de la rivière d'Ain, vers l'île Chambod

Cette année 2017, l'activité poterie a redémarré grâce à 6 dames qui ont remis en route cette activité qui ne fonctionnait plus depuis de nombreuses années, les cours se déroulent tous les jeudis soir à Charnoz accueil. Pour l'activité randonnée l'association organise une sortie par mois, tous les 2^{èmes} dimanches du mois, ce sont des randonnées familiales accessibles à tous. Le rendez-vous est fixé le dimanche matin sur la place de Charnoz à 9h00. Deux randonnées plus sportives sont organisées chaque saison, en général en novembre et mars, ainsi que deux autres manifestations : un diaporama Découverte en février et le vide-greniers en mai.

Prochaines randonnées :

- ▶ 14 janvier 2018 : La Confluence par Loyettes, 11,4km, sans dénivelé
- ▶ 4 février 2018 : randonnée raquette dans le Retord
- ▶ 11 mars 2018 : La Réserve de Mépieu, 12,8km, 81m de dénivelé
- ▶ 25 mars 2018 : La montagne de Suerme, 11,5km, 501m de dénivelé (Sportive)
- ▶ 8 avril 2018 : Les Gorges de Turignin, 13,5km, 390m de dénivelé
- ▶ 13 mai 2018 : Larina et Verbois, 11,5km, 316m de dénivelé
- ▶ 10 juin 2018 : La Cascade de Melogne 11,4km, 398m de dénivelé

Manifestations :

- ▶ diaporama le 2 février 2018
- ▶ Vide-greniers le 20 mai 2018



Sortie dans les Gorges de l'Oignin

Comité des fêtes



Chasse aux œufs

La chasse aux œufs : le jour de Pâques, sous un soleil radieux, les enfants se sont retrouvés dans le parc du château pour chercher de jolis petits cailloux blancs et les échanger contre de délicieux chocolats. Puis tout le monde a partagé le verre de l'amitié et l'omelette battue par Jacqueline.

Fête du village : sous une pluie battante, les bénévoles ont maintenu la deuxième date prévue pour la fête du village. Les préparatifs ainsi que le déroulement de la journée se sont passés dans une ambiance conviviale. Les jeux ont été annulés à cause de la météo capricieuse. De plus, quelques courageux sont venus animer la buvette, manger les andouillettes et admirer le joli feu d'artifice. Cette année une nouveauté était au programme avec une tombola permettant de gagner un petit cochon dès lors que le poids de celui-ci était trouvé. Le bal Karaoké animé par DJ Jeremy se déroulait en intérieur, ce qui a permis au comité et aux quelques courageux de bien chanter et de finir la soirée sur une belle note. Le comité des fêtes remercie les personnes qui se sont investies pour l'année 2017 et espère voir de plus en plus de Charnозиens au sein de leurs manifestations.

Composition du bureau :

Président : Michel DAVID / **Secrétaire** : Murielle MICOUD
Vice-secrétaire : Elodie POIRIER / **Trésorière** : Brigitte PERRET
Vice trésorière : Myriam DAVID / **Assesseurs**: Patrick et Renée VALLIER, Sophie COMTE, Clothilde BRUN, Sébastien POIRIER, Jennifer COCHET, Jordan RODRIGUEZ, Sylvie et Nicolas LANGLOIS.

Manifestations à venir :

- ▶ Dimanche 01 avril : chasse aux œufs
- ▶ Samedi 23 juin : fête de la musique
- ▶ Samedi 08 septembre : fête du village
- ▶ Samedi 17 et Dimanche 18 novembre : salon des vins ou soirée dansante.

Trésors d'antan



Rassemblement de véhicules anciens

Notre patrimoine, une valeur sûre

Trésors d'antan, n'est pas une association de véhicules anciens, comme certains le pensent. Elle profite de son statut de protection de patrimoine pour faire un rassemblement de tous véhicules anciens, motorisés ou non et de faire connaître de vieux métiers : forgeron, ferronnier d'art, fabrication de cordages à l'ancienne, etc...

Nos sorties en 2017 : Rétromobile à Paris avec tous les moyens de transport ayant existé jusqu'à nos jours. La traversée de Lyon, avec son parcours découverte du vieux Lyon. Mulhouse : musées du train et de l'automobile. Pers-Jussy HTE Savoie, 37^{ème} fête de la batteuse avec ses vieux métiers et son repas à l'ancienne, servi par des bénévoles habillés comme autrefois. Forum à Charnoz. Patrimoine à Sochaux, musée Peugeot : outils, électroménager et véhicules fabriqués par Peugeot. Nous avons été invités à St-Maurice-de-Gourdans à la fête à la ferme et à la farfouille. Merci aux bénévoles, sans eux rien n'est possible.

Composition du bureau :

Président : B. BRANCHE / Vice Président : R. MÉREAU
Trésorière : S.VIRET / Trésorier adj : J-L TERRAILLON
Secrétaire : P. CHRISTIN

Manifestations à venir :

- ▶ **Dimanche 18 mars 2018 : assemblée générale et poule au pot**
- ▶ **Samedi 10 juin 2018 : rassemblement de véhicules anciens**

Contact : 04 74 60 15 13 B. Branche

Troc aux plantes



Troc aux plantes du printemps

Chers amateurs de jardin, comme depuis plus de 10 ans maintenant, nous vous donnons rendez-vous sur la place du village le 28 avril 2018 pour le troc aux plantes de printemps. Nous nous réunissons une à deux fois par an pour échanger des graines, des bulbes, des semis de fleurs et de légumes, des vivaces, des arbustes, rejets, dédoublement des massifs... et de nombreux conseils d'expériences.

Chacun apporte ce qu'il veut ou ce qu'il peut. Cette rencontre se veut avant tout conviviale, c'est un moment de partage que vous soyez novice ou passionné. Alors bienvenue !

Contacts : Stéphanie ROCCATI au 04 74 46 01 20
 ou Géraldine FUCHS au 06 07 65 70 39

Amicale des sapeurs pompiers



Le chef de corps ainsi que son adjoint et toute l'équipe des sapeurs-pompiers de Charnoz-sur-Ain vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018 et vous remercie pour l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé pour la vente des calendriers de fin d'année.

Manifestations à venir :

- ▶ **Dimanche 18 mars 2018** : vente d'andouillettes
- ▶ **Dimanche 27 mai 2018** : vente de tartes
- ▶ **Samedi 6 octobre 2018** : repas dansant / Méchoui

Amicale des donneurs de sang

Donnons notre sang pour sauver des vies : on en a tous besoin ! Une équipe sympa vous accueille pour recueillir votre sang de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h30, à l'espace Vaugelas, 1 avenue Boyer Meximieux. Les bénévoles vous attendent avec une surprise ! Les volontaires pour soutenir et compléter l'équipe de bénévoles sont les bienvenus : n'hésitez pas à vous faire connaître.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre :

Mme Jacqueline FAVIER - Tél. 06 66 28 51 42
1 Rue de monetroi - 01800 CHARNOZ

Calendrier des collectes :

- ▶ **Lundi 26 février 2018**
- ▶ **Lundi 23 avril 2018**
- ▶ **Vendredi 06 juillet 2018**
- ▶ **Lundi 17 septembre 2018**
- ▶ **Lundi 10 décembre 2018**

LISTE ET COORDONNÉES

Les associations

- ▶ Sou des écoles : Amandine SCRIBANTE
- ▶ Le Chaudron Magique : Nicolas ROTH - 04 74 61 43 64
chaudron-magique@hotmail.fr
- ▶ Découverte et Création : Jean-Marc BRISON - 06 77 97 53 46
- ▶ Amicale des Sapeurs Pompiers : Steve ROZIER
- ▶ Société de Chasse : Marcel BELLATON - 06 76 32 12 76
- ▶ Comité des Fêtes : Michel DAVID - 04 74 61 23 81
- ▶ Bibliothèque municipale : Nathalie RADISSON - 04 74 37 06 64
- ▶ Trésors d'Antan : Bernard BRANCHE - 04 74 61 15 13
- ▶ Pic Vert Racing Team : Alexia COTTEREAU
- ▶ Mix Mouv' Charnoz : Stéphanie CHULIO
mixmouv.charnoz@hotmail.fr
- ▶ Club des jeunes : Claire BRISON
clubdesjeunesdecharnoz@gmail.com
- ▶ Urb'ain défense 01 : Jean-Luc LARGERON - 06 64 32 01 51

NAISSANCES, MARIAGE, DÉCÈS

L'état civil 2017

Naissances

- Victoria BERTIN GUYON, née le 9 février 2017
- Mélessande ROLLET GOULY, née le 15 mai 2017
- Méli BEGUIN, née le 18 juin 2017
- Armand ALLEGRE, né le 12 décembre 2017

Baptêmes civils

- Jeanne et Camille BARRIÈRE le 18 février 2017

Mariages

- Laëtitia IMPEDOVO et Arthur GULON, le 18 mars 2017
- Eve BRUAT et Thierry ORTEGA, le 6 mai 2017
- Julie AUBOSSU et Antoine RUEDA, le 3 juin 2017
- Felicia MAHAH et Romain FLOTTE, le 16 septembre 2017

Décès

- Madame DENIS en novembre 2017
- Monsieur BERTUCAS en novembre 2017

SORTIR À CHARNOZ !

L'agenda 2018

Janvier

12	Mairie	Vœux du maire
14	Découverte et création	Randonnée

Février

2	Découverte et création	Diaporama
4	Découverte et création	Sortie raquettes dans le Retord
26	Amicale des donneurs de sang	Don du sang de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h30 à Meximieux

Mars

11	Société de chasse	Vente de boudin
	Découverte et création	Randonnée La Réserve de Mépieu
17	Mairie	Grand nettoyage de printemps de la commune et de la rivière d'Ain organisé avec le Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain
18	Trésors d'Antan	Assemblée Générale et repas poule au pot
	Amicale des sapeurs pompiers	Vente d'andouillettes
24	Mairie Club des jeunes	2 ^e édition du Cross de la Rose
25	Découverte et création	Randonnée sportive La montagne de Suerme
30-31	Mix Mouv'	Stage de danse

Avril

1 ^{er}	Comité des fêtes	Chasse aux œufs
8	Découverte et création	Randonnée Les Gorges de Turignin
23	Amicale des donneurs de sang	Don du sang de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h30 à Meximieux
28	Chaudron Magique	Vente de fleurs le matin
	Troc aux plantes	Troc du printemps l'après-midi

Mai

13	Découverte et création	Randonnée Larina et Verbois
20	Découverte et création et la Société de chasse	Vide grenier dans le parc du château
26	Mix Mouv'	Gala de fin d'année à Meximieux
27	Amicale des sapeurs pompiers	Vente de tartes

Juin

9	Mairie	Inauguration du Théâtre de verdure
10	Découverte et création	Randonnée La Cascade de Melogne
	Trésors d'Antan	Rassemblement de véhicules anciens et expositions au château
	Sou des écoles	La Charnozienne, randonnée VTT
16	Société de chasse	Concours de pétanque
23	Comité des fêtes	Fête de la musique
24	Mairie	«Le baroque fait son cinéma» avec le CCR d'Ambronay
30	Sou des écoles	Kermesse de l'école

Juillet

6	Mairie	Cinéma en plein air
	Amicale des donneurs de sang	Don du sang de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h30 à Meximieux

Août

?	Société de chasse	Concours de pétanque
25	Club des jeunes	Sortie Walibi

Septembre

8	Comité des fêtes	Fête du village
	Club des jeunes	Ramdam / Vente de brioches
	Mairie	Forum des associations
17	Amicale des donneurs de sang	Don du sang de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h30 à Meximieux
22-23	Club français / Saint-Bernard / Dogue du Tibet	Concours canin

Octobre

6	Amicale des sapeurs pompiers	Repas dansant / Méchoui
---	------------------------------	-------------------------

Novembre

17-18	Comité des fêtes	Salon des vins au château
-------	------------------	---------------------------

Décembre

?	CCAS	Repas des aînés charnoziens
?	Chaudron Magique	Vente de sapins
?	Sou des écoles	Défilé aux lampions

COMMUNIQUE D'INFORMATION

Lutte contre la chenille processionnaire du Pin :
Collecte des nids par élagage



La **chenille processionnaire du pin** est un insecte ravageur qui se développe depuis plusieurs années en Rhône-Alpes parallèlement aux changements climatiques. Vivant en colonies, les chenilles construisent à l'automne des nids (cocons blancs) pour passer l'hiver à l'abri du froid, essentiellement dans les pins et les cèdres, parfois dans les cyprès. Au terme de leur développement, souvent en mars, les chenilles quittent le nid puis se déplacent en procession, pour aller s'enfouir dans le sol où elles achèveront leur transformation en papillon.

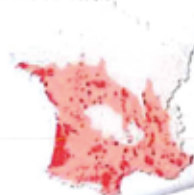


La pérennité de l'arbre est rarement menacée malgré une défoliation partielle suite à la consommation des aiguilles par les chenilles. En cas de forte infestation, on peut toutefois constater un ralentissement de la croissance ou le dépérissement de l'arbre.

Il existe un risque sanitaire important car les poils de la chenille sont très allergènes pour l'Homme (les troubles entraînés peuvent être plus ou moins graves, allant des démangeaisons aux problèmes oculaires, oedèmes et accidents respiratoires) ainsi que pour les animaux domestiques (nécrose de la langue, cécité, mort par ingestion).

Le risque s'accroît au moment des processions au printemps (contact direct, projection des poils par la chenille), mais il est présent dès la formation des cocons car les poils urticants sont concentrés dans les nids et peuvent être mis en suspension dans l'air. Il faut éviter absolument le contact avec les chenilles ou leur nid.

L'ONF encourage la prévention du risque



Dans le cadre de la lutte sanitaire, l'ONF propose des interventions aussi bien chez les particuliers que sur les espaces publics selon les besoins.

L'échenillage mis en œuvre par l'ONF consiste à « récolter » manuellement les nids (élagage des rameaux par échenilloir ou sécateur) puis à les faire incinérer en centre agréé.

Cette technique pratiquée par des équipes expérimentées de grimpeurs-élagueurs, allie efficacité et préservation de l'environnement (pas d'impact sur d'autres espèces) ; elle est particulièrement adaptée à l'intervention à proximité d'habitations et des lieux publics sensibles, en particulier écoles, parcs et jardins.



L'opération doit être effectuée durant la période froide avant la sortie des chenilles de leur nid.

Des nids peuvent réapparaître à l'automne suivant si les conditions climatiques sont propices, quelles que soient les mesures prophylactiques adoptées, mais celles-ci permettent toutefois de limiter les infestations et de contenir l'extension de la chenille processionnaire. Nous pourrions proposer lors de nos interventions d'échenillage la pose de nichoirs à mésange, prédateur naturel de la chenille processionnaire.



Inscription en mairie jusqu'au 8 février 2018

Renseignements en mairie et auprès de :

Agence Ain Loire Rhône Office National des Forêts
Florence RIVE

Téléphone : 04 74 45 94 49

Courriel : florence.rive@onf.fr

Nos équipes de grimpeurs-élagueurs expérimentés réalisent également tous types de travaux sur vos arbres : taille et élagage, abattage, démontage délicat.

VOS DÉMARCHES À CHARNOZ !

Infos pratiques

Se rendre en mairie, gérer vos déchets, aller bouquiner, organiser sa fête de famille ou son mariage au château... Toutes les infos sont ici !

La mairie

Ouverture du secrétariat :

- ▶ Lundi : de 14h à 17h,
- ▶ Mercredi : de 9h à 12h
- ▶ Jeudi : de 15h à 18h
- ▶ Samedi : de 9h à 12h

En dehors de ces plages horaires, vous pouvez contacter le secrétariat par téléphone ou par mail.

Numéros utiles

- ▶ Secrétariat de mairie :
04 74 61 45 77 / accueil@mairie-charnoz.fr
 - ▶ Ecole de Charnoz-sur-Ain : 04 74 61 45 66
 - ▶ Chaudron magique : 04 74 61 43 64 ou 06 52 70 38 03
- Inscriptions pour la cantine, le périscolaire ou les TAP les lundis soir de 18h à 19h au château.

La bibliothèque

Ouverte les samedis de 10h à 12h sauf période de vacances scolaires. Gratuit pour tous.

La déchèterie

L'accès des particuliers à la déchèterie de Meximieux se fait par le biais d'une carte d'entrée gratuite à présenter à chaque visite. Pour toute demande de carte d'accès, remplir le formulaire à télécharger sur le site de la mairie et à adresser à la Communauté de Communes.

Ramassages des poubelles déchets ménagers le vendredi matin. Pensez à sortir votre poubelle la veille !

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h*
Samedi : de 8h30 à 18h*

*19h du 1^{er} avril au 30 septembre, fermée dimanches et jours fériés

Planning de la collecte sélective du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

La collecte s'effectue un mercredi sur deux.

Il est impératif de sortir votre sac la veille au soir de la collecte.

3 janvier	18 juillet
17 janvier	1 ^{er} août
31 janvier	16 août*
14 février	29 août
28 février	12 septembre
14 mars	26 septembre
28 mars	10 octobre
11 avril	24 octobre
25 avril	7 novembre
9 mai	21 novembre
23 mai	5 décembre
6 juin	19 décembre
20 juin	2 janvier 2019
4 juillet	

* La collecte aura lieu le jeudi 16 août, le mercredi 15 août étant férié



© Jetlag studio

LOCATION DE SALLE | 100 PERS. MAXI

Le château

MODALITÉS DE LOCATION - 100 personnes maximum
du vendredi 18h30 au dimanche 17h
Aucun prêt ou location de vaisselle

Le château est mis à disposition de l'association du Chaudron Magique du lundi à 7h au vendredi à 18h30 les jours d'école pour assurer son activité de restauration scolaire et d'accueil périscolaire.

Les locaux sont proposés en location au public le week-end selon les modalités suivantes :

- L'état des lieux sera établi avec un élu à l'entrée et à la sortie.

La location à la journée reste possible en semaine hors jours scolaires (renseignements auprès du secrétariat de mairie).

Tarif commune

Week-end : 413,30 €

1. A la réservation (chèque d'arrhes) 207 €
 2. 15 jours avant la location (chèque solde) 206,30 €
 3. 15 jours avant la location (chèque de caution) 460 €
- Attestation d'assurance, 15 jours avant la location.

À la journée : 205,00 € / St Sylvestre : 916 €

Tarif hors commune

Week-end : 916 €

1. A la réservation (chèque d'arrhes) 458 €
 2. 15 jours avant la location (chèque solde) 458 €
 3. 15 jours avant la location (chèque de caution) 460 €
- Attestation d'assurance, 15 jours avant la location.

À la journée : 455 € / St Sylvestre : 916 €

LOCATION DE SALLE | 25 PERS. MAXI

Charnoz Accueil

MODALITÉS DE LOCATION (réservée aux charnoziens)
du vendredi 18h30 au dimanche 17h
Aucun prêt ou location de vaisselle

Situé au centre du village derrière l'ancienne mairie, ce local a été rénové (sol, mur et chauffage). Il est équipé d'un coin cuisine avec un réfrigérateur, une plaque de cuisson, un évier ainsi que de toilettes. Il est disponible au public les week-ends et ne peut accueillir plus de 25 personnes (renseignements auprès du secrétariat de mairie).

Tarif commune

Le samedi : 118 €

1. A la réservation (chèque d'arrhes) 59 €
 2. 15 jours avant la location (chèque solde) 59 €
 3. 15 jours avant la location (chèque de caution) 200 €
- Attestation d'assurance, 15 jours avant la location.

Réunion en semaine : 118 €

Les démarches

Carte d'identité

A compter du 21 mars 2017 et dans le département de l'Ain, les demandes de cartes nationales d'identités, comme les demandes de passeport, sont déposées dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil, énumérées ci-après :

Ambérieu-en-Bugey / Bellegarde-sur-Valserine / Belley / Bourg-en-Bresse / Chatillon-sur-Chalaronne / Coligny / Divonne-les-Bains / Ferney-Voltaire / Gex

Hauteville-Lompnes / Lagnieu / Meximieux / Miribel / Montluel / Montrevel-en-Bresse / Nantua / Oyonnax / Péronnas / Pont-de-Vaux / Reyrieux / Saint-Genis-Pouilly / Trévoux / Villars-les-Dombes / Viriat

La remise de la carte nationale d'identité et du passeport s'effectue auprès de la mairie de dépôt de la demande.

Passeport

Les demandes sont traitées par la mairie de Meximieux sur rendez-vous uniquement au 04 74 46 08 80.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le lien ci-dessous : <http://ville-meximieux.fr/vos-demarches/papiers-didentite/>

Reconnaissance avant naissance

Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant). La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil.

Demande d'un acte de naissance

Où s'adresser ? L'acte de naissance ne peut être délivré qu'à la mairie du lieu de naissance.

Pièces à fournir : Pièces d'identité

Célébration de mariage

Pièces à fournir

- Dossier à retirer et à remplir : renseignements relatifs aux époux(ses) (coordonnées, adresse, nationalité, filiation, situation)
- pièces d'identité
- extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois à la date du mariage
- justificatif de domicile
- témoins : nom, prénom, nom d'épouse pour les femmes mariées, adresse
- attestation de contrat de mariage si vous en avez établi un,
- copie du jugement du divorce s'il n'est pas inscrit sur l'acte de naissance
- copie de l'acte de décès de votre ancien conjoint si vous êtes veuf ou veuve et s'il n'est pas inscrit sur l'acte de naissance.

Déclaration de décès

Où s'adresser ?

Mairie du lieu de décès dans les 24h qui suivent l'événement..

Pièces à fournir

- Livret de famille du défunt ou extrait d'acte de naissance ou carte d'identité,
- Profession du défunt,
- Profession des parents du défunt,
- Certificat de décès délivré par le médecin.

Recensement militaire

Il est obligatoire de se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. Les jeunes qui ont omis d'accomplir cette formalité sont invités à régulariser leur situation en mairie. Il suffit de se présenter en mairie avec le livret de famille, sa carte d'identité et un justificatif de domicile. Le recensement est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (permis de conduire, Baccalauréat...)

Elections

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. Pour les jeunes de 18 ans, les inscriptions s'établissent d'office grâce aux éléments transmis par l'INSEE. Toutefois, il convient de s'en assurer avant le 31 décembre. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...) vous devez prendre l'initiative de la demande et ce avant le 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante.

Animaux

La divagation de tout animal domestique est interdite. Toute personne détentrice d'un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie doit se déclarer en mairie. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure dans les lieux publics..

Nuisances sonores

Arrêté préfectoral du 19 janvier 1993.

Il est rappelé que les horaires pour les travaux des particuliers susceptibles de causer une gêne au voisinage sont les jours ouvrables de 8h à 12h et 14h à 19h, les samedis 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Permis de construire

Pour toutes les constructions, un permis de construire est obligatoire, c'est la loi. Une déclaration de travaux peut être suffisante (extension de faible importance de 5m à 20m voire plus selon le zonage de la parcelle mais également une clôture) D'autre part, nous vous remercions d'être vigilant pour tous travaux empiétant sur le domaine public (ravalement de façade, toiture...), une autorisation est également à demander en mairie. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

Feux de déchets

Il est strictement interdit de brûler ses déchets du 15 juin au 15 septembre. Vous trouverez, en page 30, les horaires des déchetteries.

En dehors de ces périodes, les feux sont tolérés, mais uniquement pour les déchets secs et à plus de 25m d'une habitation ou voirie.

MINEURS

Autorisation de sortie de territoire

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret entrera en vigueur le 15 janvier 2017.

À partir du 15 janvier 2017

• Un enfant de parents français voyageant à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire cerfa 15646 téléchargeable à l'adresse suivante https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

• Un enfant de parents étrangers européens qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents européen doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
- Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport ou titre de séjour
- Formulaire cerfa 15646 téléchargeable à l'adresse suivante https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

• Un enfant de parents étrangers d'un pays autre qu'europpéen qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
- Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport, titre de séjour valide ou titre d'identité et de voyage pour réfugié ou apatride
- Formulaire cerfa 15646 téléchargeable à l'adresse suivante https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

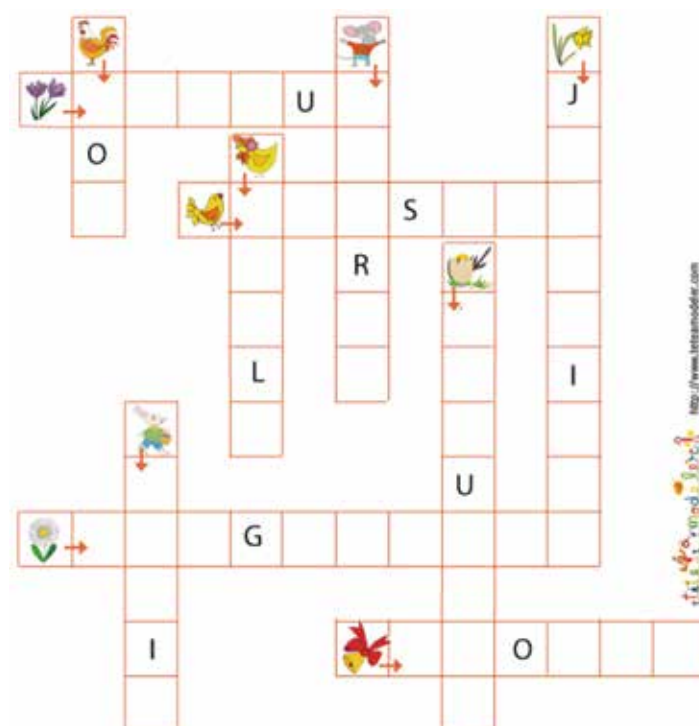
Dans tous les cas, l'autorisation n'est plus délivrée par la mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.

PUÉRICULTURE

Les assistantes maternelles

Nom-Prénom	Adresse	Téléphone
CERRUTI Justine	Les Pises	06 50 50 97 16
CIPRIANI Carole	40 chemin de Billieux	04 74 61 49 96
DENIZOT Isabelle	16 rue du Fouilloux	04 74 61 21 77
DOUDIES Valérie	2 rue G. Messimy	04 74 34 72 05
FAVIER Audrey	28 rue de Monétroi	04 74 61 29 22
FELLA Monique	6 rue Général Messimy	04 74 61 41 13
FIORANI Brigitte	18 route Giron	04 74 46 02 52
LANCESSEUR Laure	impasse du Bugey	06 77 99 93 34
LAPORTE Sylvie	8 rue du G. Messimy	04 74 61 45 88
MANGO Sandrine	1 rue du Roy	06 83 18 72 23
RIVOIRE Isabelle	19 rue Sabot	04 74 61 41 57
VIRET Sylvie	5 rue du Gailloux	04 74 61 12 61

MOTS FLÉCHÉS



OPAH

Une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est une action d'aménagement qui vise à améliorer les logements anciens et leur environnement dans un périmètre donné en coordonnant l'action publique et l'action privée.

Ses objectifs

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain vient d'entrer dans sa phase opérationnelle depuis février 2015 pour une durée de 3 ans.

Cette opération concerne les habitants et/ou les propriétaires de logements des 33 communes de la Communauté de Communes.

Elle doit les inciter à améliorer l'habitat en permettant de leur attribuer des subventions exceptionnelles pour la réalisation de travaux dans leur résidence principale. Ces aides s'adressent aussi aux propriétaires bailleurs, ou propriétaires de logements vacants, qui souhaiteraient rénover leurs biens pour créer des logements locatifs.

Le budget alloué

Une enveloppe de crédits de près 4,5 Millions d'euros est réservée par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain et le Conseil Général de l'Ain pour la réalisation de ces travaux de réhabilitation entrepris par les propriétaires privés sur nos communes.

Les aides à l'amélioration de l'habitat qui peuvent leur être attribuées sont majorées et prioritaires. Elles vont de 25 % à 65 % du montant des travaux subventionnables, auxquelles se rajoutent certaines primes.

Dans tous les cas, les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord de l'ANAH.

SOLIHA Centre-Est, équipe d'animation composée de spécialistes habitat, mandatée par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, est mise à disposition des particuliers, gratuitement, pour les informer, conseiller, constituer les dossiers des demandes d'aides...

Pour tout projet et avant de commencer les travaux, il faut contacter l'équipe d'animation.



Pour s'informer, les particuliers peuvent venir se renseigner en permanence (renseignements individualisés et sans rendez-vous) :

- Ambérieu-en-Bugey les 1^{ers} mercredis du mois de 10h à 12h dans les locaux du CLIC
- Lagnieu les 4^{èmes} mardis du mois de 10h à 12h en mairie
- Meximieux les 3^{èmes} mercredis du mois de 10h à 12h salle 3 du centre socio-culturel

Ils peuvent également contacter l'opérateur :

- Numéro vert (gratuit) : 0 800 880 531

Ou par écrit à :

49, rue Ambroise Paré - BP 30046
71012 CHARNAY LES MACON CEDEX
e-mail : contact@solihacentreest.fr

Bureau d'études et de Recherche en Acoustique et Vibrations
(acoustique du bâtiment et de l'environnement, conception d'école de musique ...)



SONORHC
TECHNOLOGIES

09 54 51 48 50

guillaume.guyader@sonorhc.com
thibault.wassereau@sonorhc.com

www.sonorhc.com

Philippe, à votre service!
TAXI de CHARNOZ

Transport de malades assis
 Hospitalisations
 Gares et Aéroport
 Véhicule 6 places

13, chemin de Cuire
 01800 CHARNOZ sur AIN
 philippetaxi@laposte.net
 n° direct: 41942150800021

06 62 05 12 33



Dératisation
 Désinsectisation
 Démoussage de toitures
 Traitement de charpentes

PRO SERVICES ENVIRONNEMENT
 Hygiène et antiparasitaire

Devis gratuit

N° Vert 0 800 125 329
 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.pse-pro.com

Ets Bruno JACQUET et Fils SARL
GARAGE DE LA BOUTONNE
 VL - VU - PL - Toutes marques



Rue Général Messimy
 01800 CHARNOZ-SUR-AIN
 Tél. 04 74 61 35 64
 Fax 04 74 34 17 13

- ÉTUDE
- INSTALLATION
- DÉPANNAGE CHAUFFAGE
- CLIMATISATION SANITAIRE
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- SOLAIRE

ÉMIL CHULIO THIERRY

Agréée
 Gaz Naturel
 et Propane

Tél. 09 81 25 19 16
 Port. 06 20 90 83 48

Partenaire
 ANTARGAZ

01800 Charnoz / Ain
 t-chulio@orange.fr

CTPG

Les paysages ont un allié

Travaux Publics

*Voirie - Aménagements urbains
 Terrassements - Assainissements
 Adduction d'eau - Génie civil*

Port-Galland - 01360 LOYETTES
 Tél. 04 74 61 80 22 - E-mail : ctpg@colas-ra.com



Nous réalisons pour vous : Site web, site compatible smartphone, site e-commerce, emailing, vidéo promotionnelle, flyer, tablette, kakemono/totem...

BESOIN DE COMMUNIQUER POUR DEVELOPPER VOTRE ACTIVITE ?

Installée à Bourg-en-Bresse et Charnoz-sur-Ain, notre agence de communication met ses 18 ans d'expérience à votre service !

Communiquez efficacement, avec créativité et au juste prix !



3 bd John Kennedy
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 52 95 25

Impasse du Jura
01800 Charnoz-sur-Ain
Tél. 04 74 46 38 00

www.e-conception.fr



CLIMA'DIA

Génie Energétique

ETUDE - CONSEIL - INSTALLATION - MAINTENANCE
CONTRAT D'ENTRETIEN - DEPANNAGE

CHAUFFAGE
CLIMATISATION
ENERGIES NOUVELLES
06 25 481 491



ZA du VORGEY - 01800 CHARNOZ sur AIN - Email : climadia@gmail.com - Tél. 04 37 86 56 61



979 Chemin du Châtelard
01310 ST REMY
Tél. : 04.74.24.25.17.
Fax : 04.74.24.23.09.
contact@somectp.fr
www.somectp.fr



- Assainissement individuel et collectif
- Bassin de rétention des eaux pluviales
- Bassin de rétention des eaux polluées
- Réseau et réserve incendie

- Eau potable
- VRD
- Aménagement de cour
- Rabotage de chaussée